

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale**

Inauguration du buste de Simone Veil

Mardi 29 novembre 2022- Jardin des Quatre-Colonnes

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Président, cher Jean-Louis Debré,

Mesdames les ministres,

Madame la Première Quêteuse, chère Marie Guévenoux,

Mesdames les vice-présidentes,

Mesdames et messieurs les députés,

Mesdames et messieurs les élus,

Monsieur le Président de la Fondation pour Strasbourg, cher Jean-Louis de Valmigère,

Mesdames, messieurs,

« L'histoire nous montre que les grands débats qui ont divisé un moment les Français apparaissent avec le recul du temps comme une étape nécessaire à la formation d'un nouveau consensus social, qui s'inscrit dans la tradition de tolérance et de mesure de notre pays. » Ainsi parlait Simone Veil, à la tribune de l'Assemblée nationale.

Ce « recul du temps » nous permet aujourd'hui d'honorer sa mémoire en ces lieux, en présence de sa famille que je salue [*et aux côtés de Mme Ginette Kolinka que je tiens sincèrement à remercier pour sa présence, qui me touche personnellement et renforce la solennité de cette cérémonie.*]

Dans ce jardin tout proche de l'hémicycle, en la compagnie bienveillante de Montesquieu, Simone Veil sera désormais présente, veillant sur notre démocratie, entourée de ces rosiers Marie-Curie qu'elle aimait tant et qui s'épanouiront au printemps prochain.

Elle aimait ces fleurs comme elle en appréciait l'inspiratrice, une femme libre qui, elle aussi, dans son domaine, se dévoua tout entière à sa tâche, malgré les attaques et les injures.

Marie Curie, Simone Veil, étaient faites pour se rencontrer : toutes deux reposent aujourd'hui au Panthéon, grandes femmes auxquelles la patrie se déclare reconnaissante.

Il était juste que Simone Veil ait aussi sa part de reconnaissance dans l'enceinte du Palais-Bourbon. Certes, elle ne fut pas députée à l'Assemblée nationale, mais sa voix n'en retentit pas moins de manière inoubliable dans l'hémicycle, quand elle monta courageusement à notre tribune pour défendre son projet de loi.

Elle s'exprimait alors devant une assemblée presque exclusivement masculine : on ne comptait que treize femmes à l'époque parmi les députés, moins de 3 % des sièges. Que de chemin parcouru ! C'est la première présidente de l'Assemblée nationale qui le dit, rendant hommage à celle qui fut une autre première, une grande première, Présidente du parlement européen, il y 43 ans.

Simone Veil parla et ses mots sont restés gravés dans nos mémoires : ce moment de notre histoire politique et parlementaire transforma en profondeur la société française.

Oui, « aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement ».

Oui, « c'est toujours un drame et cela restera toujours un drame ».

Ces phrases, sobres, claires, puissantes et dignes, ont marqué pour longtemps nos consciences.

Ce fameux discours, la ministre de la Santé de Valéry Giscard d'Estaing, résolue, forte, le prononça le 26 novembre 1974, à l'ouverture d'un débat qu'elle savait difficile. Il le fut. Peut-être même fut-ce l'un des plus durs de la Cinquième République.

Enfin, le 29 novembre, vers 3 heures 30 du matin, arriva le moment du scrutin public : par 284 voix contre 189, la « loi Veil » était adoptée, il y a 48 ans, jour pour jour. Une conquête pour toutes les femmes, un pas immense vers l'émancipation.

Mais ce progrès est-il un acquis ?

N'ayons pas peur des mots, le contexte est préoccupant. Nous avons assisté, aux États-Unis, à l'impensable remise en cause d'un droit qu'on croyait garanti, sous la pression de conservateurs natalistes qui n'avaient jamais désarmé. Au cours du dernier G7 parlementaire, Nancy Pelosi m'a parlé avec gravité de ce danger qui couvait, outre-Atlantique comme dans d'autres démocraties.

Plus près de nous, en Pologne, dans un pays membre de cette Union européenne pour laquelle a tant œuvré Simone Veil, le droit des femmes à disposer de leur corps est menacé. A Varsovie, où je me suis rendue en septembre dernier, plusieurs femmes engagées m'ont alertée sur cette dure réalité.

C'est pour cela que je suis aujourd'hui convaincue qu'un tel droit peut et doit être inscrit dans notre Constitution. Nous l'avons fait pour l'abolition de la peine de mort, désormais irréversible. Faisons-le pour le libre choix des femmes : le droit de ne pas subir de grossesses non désirées constitue une liberté fondamentale, qui a toute sa place dans notre Constitution. L'Assemblée nationale, la semaine dernière, a d'ailleurs approuvé ce choix à une large majorité.

Pour notre pays, ce serait sauvegarder un droit fondamental. Cela serait aussi un message que notre République délivrerait au monde. Pour rendre espoir aux femmes encore privées de contraception et d'IVG. Pour dire que la France, pays des libertés, est aussi celui de la liberté de choix et qu'elle est toujours là pour proposer un modèle, pour porter le flambeau. Il est des combats qui doivent dépasser les frontières, rayonner, partout.

Telle est aussi la signification de ce buste, qui a valeur de manifeste.

Grâce au talent de la sculptrice Sissy Piana, ici présente et que je salue, nous voici définitivement placés sous le regard exigeant de Simone Veil. Un tel buste est déjà disposé au Parlement européen, dont elle fut la première présidente, de 1979 à 1982. Je forme le vœu que d'autres bustes apparaissent bientôt, de Nice à Birkenau, jalonnant le parcours de celle qui a fait la République et l'Europe plus grandes, plus fortes.

Ce buste a été offert à l'Assemblée nationale par la Fondation pour Strasbourg, que je veux remercier chaleureusement, au nom de la représentation nationale, en soulignant son engagement constant pour les valeurs universelles qui font la fierté de la France.

Je tiens encore à remercier sincèrement Louise Morel, députée du Bas-Rhin, qui a soutenu dès le début cette magnifique initiative, pleinement cohérente avec son engagement en faveur des droits des femmes.

Et c'est avec gratitude que je cède la parole à M. Jean-Louis de Valmigère, président de la Fondation pour Strasbourg, dont je salue l'action. Je sais qu'il sera d'accord avec moi pour dire :

Merci Madame Veil, notre ambition est d'être dignes de vous.